Image not found or type unknown

Accident de travail en service

Par **Wanu1966**, le **08/10/2014** à **10:00**

En arrêt de travail depuis le fin 2012, cet accident fait suite à un accident en service, je suis fonctionnaire d'état et je me posais la question de mon avenir. Combien de temps puis je rester en arrêt avant que l'administration prenne une décision sachant que j'ai demandé à reprendre le travail mais en vain, j'ai revu les médecins entre autre mon chirurgien qui m'a donné son feu vert sous certaines conditions au niveau du travail, merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **08/10/2014** à **11:36**

Bonjour,
C'est le Médecin du Travail qui pourrait définir les conditions de votre reprise de travail mais s'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...

Par **amandier**, le **21/01/2015** à **15:46**

Bonjour Wanu1966,que dit la Commission de Réforme ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés